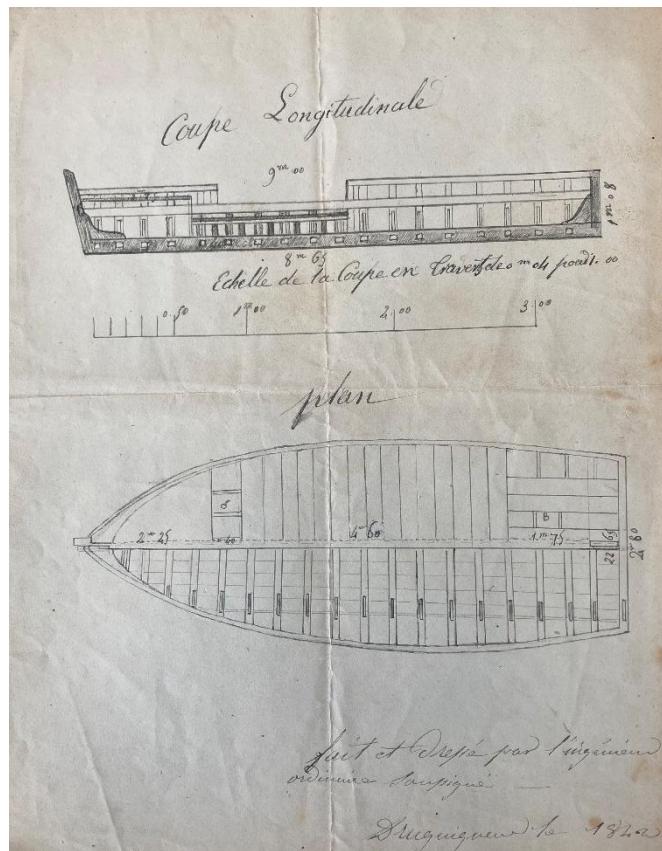




En savoir plus !

Quand il fallait passer le bac pour aller en forêt

Pour arriver en forêt on emprunte le « chemin du bac » ou « chemin de la barque » car c'est effectivement un **bac** qu'il fallait prendre pour aller en forêt



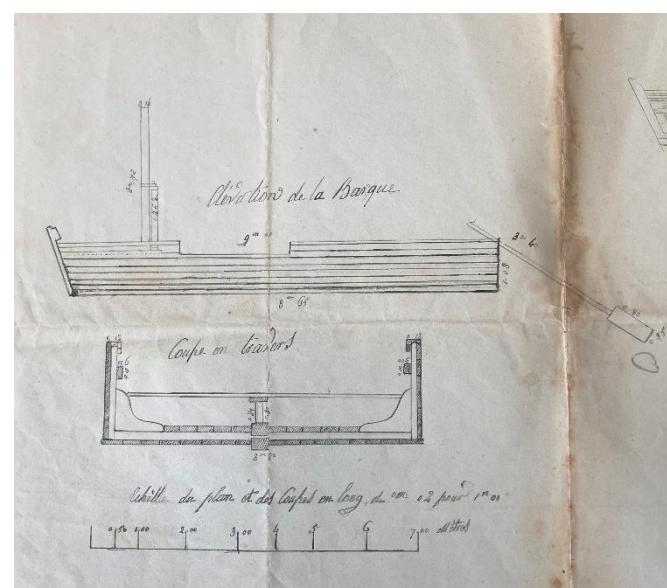
Ce bac était utilisé avant la construction du **pont de fer**, quand les eaux étaient basses.

Un document daté du **13 novembre 1842** précise :

« La commune des Arcs possède une vaste forêt sur la rive droite de la rivière d'Argens dans laquelle on parvient difficilement à cause de la rivière qu'il faut traverser, ce qui n'est pas toujours praticable...la commune a cru devoir établir un bac sur cette rivière vis à vis la bastide du sieur Cabasse située à peu de distance du bord de la rivière et par conséquent bien placée pour y loger le barquier affecté au service du bac... Le bac sera établi en dessous de la bastide du sieur Cabasse située sur la rive gauche de la rivière d'Argens. Le matériel à construire pour établir le passage sera composé d'une barque garnie de tous ses agrès et d'un câble fixé au moyen de trois poteaux plantés sur le bord de la rivière... La barque aura 9m00 de longueur de tête en tête...sa plus grande largeur sera de 3,00 m...et la hauteur totale de la barque sera de 0,80m...Le câble aura une longueur totale de 85 mètres sur 0,17 mètres de circonférence, le mètre coutant d'un pareil câble pèse 2kg35. Son poids total sera donc de 199,75kg. Il sera fixé sur un poteau planté à 10,00 m du bord de la rivière sur la rive droite par un de ses bouts et l'autre viendra se rouler sur un tour soutenu sur deux poteaux plantés en face au-dessus des plus hautes eaux...Ce câble sera fait en forme de grelin et confectionné avec du chanvre dit de premier brin ».

Sur ce document, il est précisé :

« L'ensemble de l'ouvrage devra être réalisé en bois de chêne, les planches de bordage seront en bois de pin de 3 centimètres d'épaisseur... Il sera établi à l'intérieur un plancher élevé de 0,30m par rapport au fond, ce plancher servira à faciliter l'entrée et la sortie des bêtes



chargées...Le gouvernail sera formé d'une pièce en pin de 5,00m de longueur sur 0,08 de diamètre moyen, l'extrémité sera munie d'un bout de madrier plongeant dans l'eau...Le calfatage sera effectué en poussant de l'étoupe goudronnée au moyen de ciseaux de calfat...on terminera enfin en passant sur toute la surface extérieure de la barque une forte couche de brai bien liquide auquel on aura ajouté une partie de goudron... L'intérieur sera peint avec du goudron mêlé avec de l'ocre rouge... ».

L'estimation des **matériaux** utilisés et leur **coût** indique :

« Il sera utilisé 1,03 m³ de bois de chêne, 2,62 m³ de bois de pin, 70 kg de fer forgé pour le chevillage, clouage et chaîne, 36,5 m² de calfat, 35,6 m² de peinture au goudron, 3 poteaux, 1 câble de 85m de longueur et 86 m³ de remblai pour l'établissement et le passage de la rampe sur la rive gauche. Le présent devis et détails estimatifs s'élèvent à la somme totale de quatorze cent onze francs trente-huit centimes ».

En 1876, on exprime le souhait de supprimer le bac communal et de le remplacer par la construction d'un pont au confluent de l'Aille et de l'Argens.

En 1887 les dernières crues de l'Argens ont emporté le bac communal qui desservait la forêt.

Le projet de la réalisation du pont sur l'Aille est définitivement adopté le 25 mars 1888.

Il sera effectivement ouvert à la circulation en 1909.

* Archives départementales E dépôt 88 - 1 O 24 et E dépôt 88 - 1 O 44

